

Programme de sélection de travailleurs qualifiés (PSTQ)

Comprendre le programme et son système d'invitations

LE PSTQ EN BREF

**Le seul programme
d'immigration
permanente pour
les travailleurs
qualifiés au Québec**

Banque de profils

Les candidates et candidats remplissent une déclaration d'intérêt dans Arrima



Pointage

Selon le profil de chaque personne, un pointage lui est attribué en fonction de certains critères (ex. : connaissance du français, expérience de travail au Québec et en région, diplôme d'études québécois, etc.)



Cibles

Nombre d'invitations en fonction des besoins du Québec en tenant compte des niveaux d'admission prévu dans la planification pluriannuelle de l'immigration



LES CONDITIONS DES QUATRE VOLETS DU PROGRAMME

Volet 1 : Haute qualification et compétences spécialisées

- Profession de catégorie FÉER 0, 1 ou 2 (ex. : machinistes, électromécaniciens, travailleurs des services sociaux et communautaires, professionnels en marketing, etc.)
- Avoir une expérience de travail dans sa profession principale (minimum un an)
- Avoir une bonne connaissance du français (oral et écrit)

Volet 2 : Compétences intermédiaires et manuelles

- Profession de catégorie FEER 3, 4 ou 5 (ex. : préposés aux bénéficiaires, assistants techniques en pharmacie, manœuvres dans la transformation alimentaire, opérateurs de machines, etc.)
- Avoir une expérience de travail dans sa profession principale (minimum deux ans, dont un an au Québec)
- Avoir une connaissance du français (oral)

Volet 3 : Professions réglementées

- Profession répertoriée dans la « Liste des professions réglementées » (ex. : infirmiers, ingénieurs, éducateurs de la petite enfance, enseignants, médecins, etc.)
- Avoir un document de l'autorité compétente de réglementation confirmant la reconnaissance complète ou partielle ou l'autorisation d'exercer cette profession au Québec.
- Avoir une connaissance du français (oral et écrit, selon la profession)

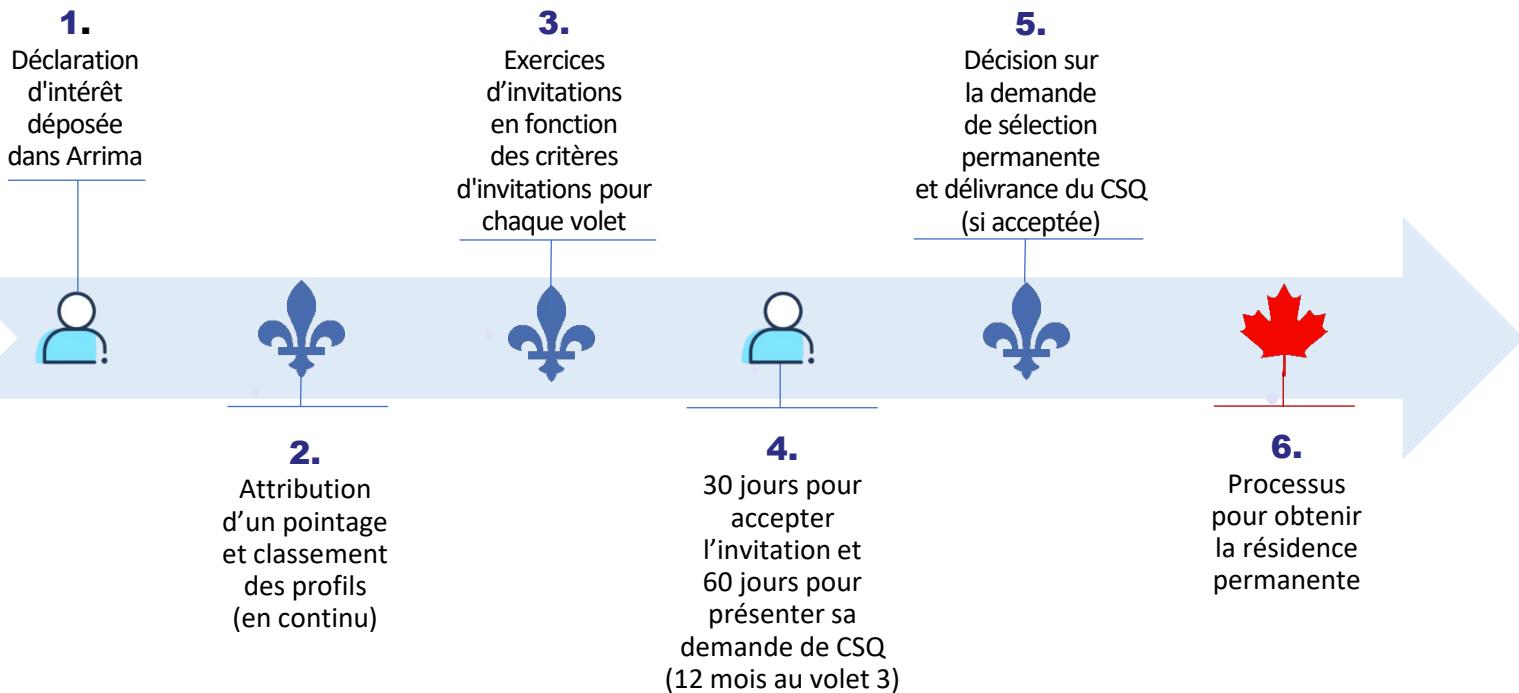
Volet 4 : Haute qualification et compétences spécialisées

- Avoir une expertise exceptionnelle susceptible de contribuer à la prospérité du Québec

Programme de sélection de travailleurs qualifiés (PSTQ)

Comprendre le programme et son système d'invitation

COMMENT SE DÉROULENT LES INVITATIONS



LES TYPES DE PROFILS PRIORISÉS DANS LES INVITATIONS

Les personnes immigrantes qui résident au Québec, répondent aux exigences minimales d'un des volets du programme et répondent aux besoins du Québec, selon :



Leur profession principale
(en déficit ou en léger déficit de main-d'oeuvre)



Leur connaissance du français
(en fonction des exigences du volet du programme)



Le lieu de résidence
(en favorisant les personnes établies hors CMM)



Les diplômes d'études obtenus au Québec
(en favorisant ceux hors CMM)